



Le concours alice avantage, est-ce une arnaque ???

Par **Tigress97one**, le **16/11/2010** à **14:48**

Bonjour,

Je me présente Mlle Séverine N.

Je suis censé être la gagnante du jeu concours "Alice Avantage 2010". Aujourd'hui j'ai reçu mon 4ème courrier d'Alice Avantage qui me demande de confirmer mon gain de 10.000 €, chose que j'ai faite pour les 3 précédent courrier.

Il m'a été demandé de passer une commande pour confirmer mon droit au gain, chose que j'ai également faite lors du 1er courrier. Aujourd'hui fait plus de 2 semaines que celui-ci à été envoyer, la somme de ma commande à déjà été débité et toujours pas de colis...

je ne peux joindre de standardiste ni par téléphone (**0 892 237 230**), ni par courriel (**vu qu'il n'ont pas adresse mail**; du moins je n'en ai pas trouvé)...

Que dois-je faire ???

Merci d'avance...

Par **Marion2**, le **16/11/2010** à **14:51**

Bonjour,

Cliquez sur "Droit de la consommation" à gauche de la page et ensuite sur forum Arnaques.

Vous serez fixée.